

# Règlement

## << Fédération d'Endurance de Petite Cylindrée ASBL >>

**2022**

Pour cette année 2022, une à deux durées sont prévues pour vous amuser avec une machine dotée d'un cylindre ne dépassant pas 49,9 cm<sup>3</sup>.

La philosophie de notre ASBL a pour objectif l'amusement dans un esprit « bon-enfant ». Les participants peuvent donc être des débutants ou des amateurs. Les cyclomoteurs, scooters et boîtes à vitesse ne doivent pas nécessairement être des réalisations à gros budgets !

Nous avons créé un règlement avec 3 catégories : A,B et M.

### SPECIFICITES REGLEMENTAIRES COMMUNES AUX CATEGORIES A,B et M

- Pneumatiques : homologués route ou homologués racing. Pneus slicks circuits interdits.
- Essence : 95 ou 98 octanes.
- Vilebrequin : au choix mais avec la course d'origine.
- Échappement : 95 décibels maximum à 5000 tours/minute. Cartouche de silencieux obligatoire.
- Poids et aspect : le poids est libre, la carrosserie peut être modifiée ou changée pour autant que le cadre ne présente aucun danger. Des trous d'aération de 20 mm max. peuvent être percés dans la carrosserie pour autant qu'ils n'altèrent pas la solidité de celle-ci.
- Le remplacement d'une pièce de carrosserie par une copie identique en polyester ou en plastique est autorisé.

- L'utilisation de carbone et/ou de kevlar pour les carénages sont interdits s'ils ne sont pas peints et/ou vernis.
- Coupe-circuit : un coupe-circuit d'allumage en état de fonctionnement est obligatoire. Il doit être fixé sur la partie supérieure de la machine et être relié au pilote par un fil.
- Réservoir : au choix : soit d'origine, soit un réservoir en acier ou en aluminium au choix. Il doit être fixé solidement. Un seul réservoir (pas de réservoir additionnel) !
- Guidon : libre-choix de la potence et du guidon. Éléments montés solidement. Embouts de guidon obligatoires.
- Batterie : au gel uniquement, fixée correctement. Batteries à l'acide interdites.
- Freins : libre-choix. A l'avant, la pince peut être fixée par une pièce intermédiaire et doit être de bonne qualité, montée dans les règles de l'art. Les bouts de leviers doivent être arrondis. Les boulons de fixation des pinces doivent être ligaturés.
- Roues : goupillage obligatoire des roues avant et arrière.
- Contrôles technique/conformité/sécurité : ils peuvent avoir lieu avant les essais et avant, ou après, les manches.
- Numéros de course : chiffres de 15 cm de haut minimum, bien lisibles. Catégorie A, fond noir ; B fond blanc .
- Éclairage : pour les courses de jour, les feux peuvent être enlevés. Si laissés, doivent être scotchés.

#### CATEGORIE A (refroidissement à air uniquement)

- Cadre : d'origine (conforme à la machine sortie d'usine prévue pour la voie publique), renfort autorisé.
- Suspension arrière et fourche : au choix, donc d'origine ou autres.
- Système de freinage : au choix, donc d'origine ou autres.
- Cylindre et culasse : 49,9 cm<sup>3</sup> à AIR au choix ; culasse au choix.
- Carter : d'origine ou G1, prévu pour le type de cyclo.
- Carburateur : au choix, maximum 19.
- Boîte à air : minimum 1 litre de contenance, élément filtrant obligatoire.

- Variateur/ transmission/ embrayage : au choix, donc d'origine ou autres.
- Allumage : d'origine. Capuchon de bougie déparasité, 5000 ohms minimum obligatoire. CDI au choix.

Pour les cyclos ayant des vis platinées, il est permis d'adapter un allumage électronique du constructeur.

Exemples : un Honda Camino peut rouler avec un allumage de Honda PX, un Peugeot 103 peut rouler avec un allumage de 103 RCX,...).

- Échappement : au choix, provenant du commerce uniquement. Pas de pot artisanal ! Ne doit pas dépasser une ligne verticale, tracée à l'aplomb, du pneu arrière.

#### CATEGORIE B (refroidissement à air ou à eau)

- Cadre : d'origine (conforme à la machine sortie d'usine prévue pour le voie publique), renfort autorisé.
- Suspension arrière et fourche : au choix.
- Système de freinage : au choix.
- Cylindre et culasse : 49,9 cm<sup>3</sup> à AIR ou LIQUIDE. Libre-choix du modèle et de la marque.
- Carter : d'origine ou G1 ou G2, préparation autorisée, mais apport de matière interdit, sauf soudure à froid.
- Carburateur : libre-choix ; aucune limite..
- Boîte à air : minimum 1 litre de contenance, élément filtrant obligatoire.
- Variateur/ transmission/ embrayage : au choix.
- Allumage : libre-choix. Capuchon de bougie déparasité, 5000 ohms minimum obligatoire.
- Échappement : au choix, provenant du commerce uniquement. Pas de pot artisanal ! Ne doit pas dépasser une ligne verticale, tracée à l'aplomb, du pneu arrière.

#### CATEGORIE M (refroidissement à air ou à eau)

- Cadre : d'origine (conforme à la machine sortie d'usine prévue pour le voie publique), renfort autorisé.
- Suspension arrière et fourche : au choix.
- Système de freinage : au choix.
- Cylindre et culasse : 49,9 cm<sup>3</sup> à AIR ou LIQUIDE. Libre-choix du modèle et de la marque.
- Carter : d'origine, préparation autorisée, mais apport de matière interdit, sauf soudure à froid.
- Carburateur : libre-choix ; aucune limite..
- Boîte à air : minimum 1 litre de contenance, élément filtrant obligatoire.
- Boite à vitesse: Au choix
- Allumage : libre-choix. Capuchon de bougie déparasité, 5000 ohms minimum obligatoire.
- Échappement : au choix, provenant du commerce uniquement. Pas de pot artisanal ! Ne doit pas dépasser une ligne verticale, tracée à l'aplomb, du pneu arrière.